



Colloque de la
RÉHABILITATION SOCIALE

L'intervention auprès des personnes
judiciarisées : tendances et défis

**S'INSPIRER DES
RACINES COMMUNAUTAIRES
POUR ADAPTER NOS PRATIQUES AUX
NOUVEAUX DÉFIS**

**13 AU 15
MAI 2024**

D
DELTA
HOTELS
MARRIOTT
MONT SAINTE-ANNE
CENTRE DE VILLÉGIATURE
ET DE CONGRÈS

Inscriptions:

WWW.COLLOQUEREHABILITATION.CA



COLLOQUE DE LA RÉHABILITATION SOCIALE

Intervention auprès des personnes judiciarisées : tendances et défis

L'ASSOCIATION DES SERVICES DE RÉHABILITATION SOCIALE DU
QUÉBEC (ASRSQ) VOUS INVITE À CETTE NOUVELLE ÉDITION DU
COLLOQUE DE LA RÉHABILITATION SOCIALE

VOUS ÊTES INTERVENANT(E) DANS LE MILIEU COMMUNAUTAIRE,
VOUS TRAVAILLEZ DANS LE MILIEU DE LA JUSTICE OU CORRECTIONNEL
ET VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR OU MIEUX CONNAÎTRE CES
DOMAINES PROFESSIONNELS ?

VENEZ PARTICIPER À TROIS JOURS D'ATELIERS, DE FORMATIONS,
DE CONFÉRENCES, DE DÉBATS ET DE RÉSEAUTAGE
À L'HÔTEL DELTA MONT SAINTE-ANNE (BEAUPRÉ)

DU 13 AU 15 MAI 2024



SURVOL DE L'ÉVÉNEMENT

Jour 1 - lundi 13 mai

- 11h : Accueil des participants
- 13h : Conférence d'ouverture
- 14h30 : Ateliers bloc 1
- 17h30 : Cocktail/AGA de l'ASRSQ

Jour 2 - mardi 14 mai

- 9h-16h30 : Formations
- 18h : Jeux de réseautage
- 19h : Banquet dansant

Jour 3 - mercredi 15 mai

- 9h : Ateliers bloc 2
- 11h30 : Conférence de fermeture
- 12h : Conclusion du Colloque

DÉROULEMENT DU COLLOQUE

LUNDI 13 MAI 2024

11H

Accueil des participants

13H00

Conférence d'ouverture



Josée Rioux, Présidente de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec

Détentrice d'un baccalauréat en criminologie de l'Université d'Ottawa et d'une maîtrise en service social de l'Université de Sherbrooke, madame Rioux a consacré une partie de sa carrière à la délinquance sexuelle. Initialement intervenante en maison de transition, elle a élaboré un programme de traitement pour agresseurs sexuels, ce qui l'a amené à ouvrir trois centres de thérapie dans diverses régions du Québec. Elle a aussi mis sur pied le Regroupement des Intervenants en Matière d'Aggression Sexuelle (RIMAS), dont elle a été la directrice générale durant 21 ans.

Parallèlement à ces occupations, elle a été présidente de l'ASRSQ pendant 10 ans. Elle a aussi travaillé à la création de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec, dont elle en a été la première présidente de 2015 à 2018. Elle a été commissaire à la Commission québécoise des libérations conditionnelles de 2017 à 2021 pour quitter et reprendre un second mandat à titre de présidente de l'OPCQ. Depuis 1995, elle est chargée de cours dans différentes universités au Québec et depuis 2020, elle est chargée d'enseignement clinique à plein temps à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval.

14h30

Ateliers Bloc 1

1

S'inspirer des pratiques du travail de rue pour bonifier l'accompagnement psychosocial en milieu carcéral

Animé par Isabel Gervais, coordonnatrice-Sortie carcérale planifiée , YMCA

Dans un contexte où les enjeux sociaux et les réalités carcérales évoluent rapidement, il est impératif de se tourner vers les racines communautaires pour repenser nos interventions et mieux répondre aux besoins des personnes détenues. En effet, le dernier rapport de dénombrement confirme une tendance annoncée par les équipes de premières lignes; l'itinérance est en hausse et se complexifie. Le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 reconnaît pour la première fois la sortie des institutions comme un point de bascule potentiel vers l'itinérance et recommande la mise en place de mécanismes de préparation et d'accompagnement. Cette présentation utilise l'expérience unique au Québec qu'est Sortie Carcérale Planifiée, ce service développe cette expertise depuis 2018 en intégrant et adaptant les principes fondamentaux du travail de rue à l'accompagnement en milieu carcéral avec succès.

Ce projet est né des observations d'équipes de travail de rue et du milieu communautaire qui voyaient les difficultés accrues vécues par les personnes en situation d'itinérance après un passage en détention. Le développement de cette équipe est un exemple indéniable des capacités créatives du milieu communautaire face aux fluctuations de besoins.

Avec près de 22% des personnes incarcérées à risque de vivre l'itinérance à leur libération, l'heure est à l'action et la créativité. En mettant en lumière le succès de Sortie Carcérale Planifiée, nous soulignerons l'adaptabilité des principes du travail de rue au milieu carcéral afin de créer des espaces de dialogue et favoriser le pouvoir d'action des personnes incarcérées. En reconnectant avec les valeurs humanistes et en surmontant les silos entre services, la proposition offre de nouvelles perspectives pour la réintégration sociocommunautaire des personnes incarcérées.

2

La réhabilitation sociale des personnes composant avec un trouble du spectre de l'autisme ou une déficience intellectuelle : une initiative porteuse

Animé par Paul Robitaille, coordonnateur psychiatrie-légale, Maison l'Intervalle, Marianne Hébert, agente de probation et Guillaume Ouellet, chercheur au CRÉMIS

Sur le plan juridique les personnes qui composent avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou une déficience intellectuelle (DI) ne sont pas à l'abri de la judiciarisation pénale et des mesures légales qui en découlent.

Sur le terrain, la judiciarisation de ces personnes soulève toutefois de nombreuses questions: Comment s'assurer que ces personnes comprennent le fonctionnement et les visées du système pénal ? Comment pallier les enjeux de communication inhérents à leurs caractéristiques ? Comment assurer la protection de ces personnes et le respect de leurs droits dans un système qui exacerbe la vulnérabilité ? À ces questions s'ajoutent des constats issus de la recherche, à savoir : les sanctions pénales à répétition, sans accompagnement adapté, n'arrivent pas à dissuader les personnes ayant un TSA ou une DI d'adopter des comportements considérés délictueux ; la rigidité du système pénal décourage l'aménagement d'un traitement équitable pour ces personnes ; la judiciarisation favorise le développement d'une trajectoire d'exclusion sociale, voire d'une institutionnalisation pénale (Ouellet et al., 2012, 2017).

Ayant en tête ces questionnements et constats, l'équipe de la Maison l'Intervalle, a proposé une pratique inédite de suivi spécialisé dédié aux personnes qui composent avec une DI ou un TSA et qui font l'objet d'une probation, d'un sursis ou de travaux communautaires. L'esprit de la pratique est de faire de la période de suivi dans la communauté une fenêtre d'opportunité pour évaluer les besoins individuels des personnes concernées et effectuer un relais vers les services et ressources favorisant leur réhabilitation sociale.

Cet atelier sera structuré en quatre parties entrecoupées de périodes d'échanges : introduction au phénomène de la judiciarisation des personnes composant un TSA ou une DI ; émergence d'une initiative et développement d'un partenariat ; présentation du service offert par la Maison l'Intervalle ; et enfin, l'atelier sera conclu avec un échange sur la démarche d'accompagnement-recherche et la présentation d'un dossier web.

3

Projets d'hébergements destinés aux auteurs de violence conjugale

CRC à vocation spécifique pour les hommes accusés en matière de violence conjugale au stade du cautionnement

Animé par Yancy Savard, conseillère provinciale aux relations avec les partenaires communautaires à la Direction des programmes, SMSC ; Diane Tremblay, directrice générale du CRC Le Pavillon et Judith Deslauriers, directrice générale du CRC Transition Centre-Sud

Le sous-ministériat des Services correctionnels (SMSC) et deux Centre résidentiels communautaires (CRC) élaborent actuellement un projet d'hébergement au stade du cautionnement pour les hommes accusés en matière de violence conjugale. Ce projet innovant et directement lié à un enjeu actuel de société est un bel exemple de collaboration entre le réseau correctionnel et le réseau communautaire puisque son élaboration se fait en collégialité. Ainsi, les deux réseaux mettent en commun leurs expertises respectives dans le but d'offrir des services adaptés aux besoins de leur clientèle commune. Grâce à ce projet, les personnes qui se verront remettre en liberté au stade du cautionnement avec une condition de résider dans un des CRC participants pourront participer à un programme en lien avec la violence et bénéficier du soutien et de la surveillance d'intervenants détenant une expertise en matière d'encadrement et d'intervention auprès d'hommes représentant un risque.

Objectifs de ce projet:

- Offrir un cadre sécuritaire permettant de maximiser l'arrêt d'agir et de prévenir la récidive de l'accusé tout en bonifiant la sécurité de la victime;
- Amorcer un changement par la participation à un programme;
- Profiter du séjour pour s'outiller et mettre en place des facteurs de protection;
- Développer des points d'ancrage pour soutenir la démarche (intervenant en toxicomanie, Maisons Oxygène, réseau à cœur d'hommes, etc.);
- Respecter les conditions légales de remises en liberté et les rendez-vous qui s'y rattachent (police, avocat, DPJ, etc.);
- Éventuellement, permettre à l'accusé de demeurer actif et responsable en conservant son emploi et en ses responsabilités familiales (après avoir terminé le programme).

Projet pilote d'hébergement pour les suspects auteurs de Violence

Animé par Me Nicolas Mercier-Lamarche, direction des programmes d'adaptabilité et de justice réparatrice, Ministère de la Justice et David Henry, directeur général, ASRSQ

L'objectif de ce projet-pilote est d'offrir un hébergement aux suspects auteurs de violence qui doivent quitter le domicile commun où réside la personne victime suite à une intervention policière en contexte de violence conjugale. Cet hébergement aura lieu dans un établissement résidentiel communautaire(maison de transition) offrant un milieu de vie structuré dans lequel les résidents doivent respecter un horaire et un code de vie. Les SAV qui intégreront ce projet pilote devront également suivre un programme en lien avec leur problématique de violence conjugale lors de leur séjour (organisme à cœur d'homme, RSSS, etc.) Le présent projet n'est pas une alternative à l'incarcération et n'est pas considéré comme un programme de mise en liberté par voie judiciaire.

4

Les nouvelles réalités législatives et administratives de la Commission québécoise des libérations conditionnelles

Animé par Me David Sultan, Président ; Me Julie Filion Membre et Monsieur Luc Blouin, Membre (CQLC)

En vertu de modifications apportées à la Loi sur le système correctionnel du Québec (RLRQ, chapitre S- 40.1), la Commission québécoise des libérations conditionnelles (la Commission) a ajusté ses pratiques au courant des dernières années. La présentation de la Commission a pour objectif d'expliquer les bénéfices des nouvelles réalités, de partager les modalités administratives qui en découlent ainsi que de soulever les incidences possibles sur les organismes membres de l'ASRSQ. Le tout, à travers une présentation générale de ses activités et de son processus décisionnel, du rôle qu'elle occupe dans le système de justice pénale, de sa mission ainsi que de sa compétence en plus d'un résumé de ses obligations.

5

Radicalisation menant à la violence : de quoi parle-t-on ?

Animé par Marc-Olivier Cantin, conseiller en recherche et Sarah Grenier conseillère à l'accompagnement communautaire (CPRMV)

Présentation des services du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) et espaces d'échange avec les participants afin de comprendre les concepts de radicalisation menant à la violence et d'actes à caractère haineux et la prévention de ces enjeux.

Que veut-on dire par radicalisation ou actes à caractère haineux ? À quoi fait-on référence lorsque nous parlons de prévention ? Cette présentation, offerte par le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV), a pour objectif de fournir aux participant.es les notions de base nécessaires à la compréhension du phénomène de radicalisation menant à la violence et d'actes à caractère haineux en plus de leur présenter l'approche communautaire mise de l'avant par le CPRMV. Les participant-es pourront échanger sur leur rôle dans la prévention et l'accompagnement des personnes touchées par ces enjeux selon leurs limites. Des outils du CPRMV seront aussi présentés aux participant-es afin d'ancrer les concepts dans leur pratique de tous les jours.

16h30

Temps libre

17h30

Cocktail (AGA de l'ASRSQ)

19h30

Temps libre

MARDI 14 MAI 2024

9h00

Formations

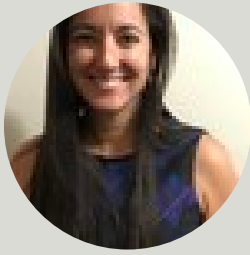
1

La Commission d'Examen des Troubles Mentaux (CETM) : Son rôle, ses décisions, et l'écho attendu dans le suivi de la clientèle

Cette formation s'adresse particulièrement aux professionnels et autres intervenants qui souhaitent acquérir des connaissances sur ce qu'est la Commission d'Examen des Troubles Mentaux. Ces connaissances sont essentielles pour les professionnels qui assurent le suivi de personnes qui se trouvent sous mandat de la CETM. Autant pour les intervenants d'organismes communautaires, que pour les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, qu'il s'agisse de suivi en contexte d'hospitalisation psychiatrique, en ambulatoire, de suivi dans la communauté, ou de suivi dans une ressource d'hébergement.

Contenu de cette formation:

- Le parcours de l'accusé
- L'origine de la Commission d'Examen des Troubles Mentaux (CETM)
- L'inaptitude à subir son procès
- La non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux (NCR)
- La notion de risque important et les personnes NCR à haut risque
- Rôle et responsabilités de la CETM
- Facteurs pris en considération, rapports et témoignages
- Décisions et les conditions dans les différents cas (inapte, NCR, NCR à haut risque)
- Les ordonnances
- La communication et l'exécution des décisions
- Les actions possibles en cas de non-respect des conditions
- La demande de révision et l'appel de la décision rendue
- La gestion du risque dans le contexte du suivi clinique de la clientèle sous mandat de la CETM
- Le plan de gestion de risque et ses liens avec le plan d'intervention
- L'importance de la communication
- Des outils communs, un langage commun, pour mieux se comprendre



Madame Cloutier est détentrice d'un baccalauréat en criminologie, d'un certificat en droit, d'un certificat en intervention en toxicomanie et d'un certificat en gestion de l'Université de Montréal. Elle est également détentrice d'une maîtrise en gestion et développement des organisations du réseau de la santé et des services sociaux de l'Université Laval. Elle a occupé le poste de directrice clinique du Centre d'Hébergement l'Entre-Toit pendant près de 10 ans, puis de coordonnatrice clinicoadministrative du programme spécialisé pour adultes du Centre de réadaptation en dépendance de Montréal – Institut universitaire durant 5 ans. Depuis 2016, elle occupe le poste de coordonnatrice des services en santé mentale, dépendance et services psychosociaux généraux adultes au CISSS des Laurentides. Comme criminologue, son expertise principale se situe en évaluation et gestion du risque de violence et de récidive criminelle, particulièrement auprès d'une clientèle qui présente des problèmes de santé mentale.

2

L'intervention auprès des personnes ayant des fantasmes sexuels envers les mineur.e.s ou socialement inacceptables : un nouveau défi pour le milieu communautaire ?

Peu de professionnel.les sont à l'aise d'intervenir auprès des personnes ayant un intérêt sexuel pour les personnes mineures ou socialement inacceptables. Cette formation proposée par Ça suffit a pour but de sensibiliser et de former les professionnel.les du communautaire aux interventions utiles pour prévenir un premier passage à l'acte. Un contenu théorique, des mises en pratique cliniques ainsi que des outils d'intervention seront présentés.

Cette formation comprendra à la fois une partie théorique permettant de sensibiliser les professionnels.les à la réalité de la prévention des violences sexuelles auprès d'une clientèle judiciairisée ou non. La formation présentera également les différents services de Ça suffit (site internet, ligne d'écoute, service de référencement, clavardage et modules d'autoassistance) et enfin, des mises en pratique concrètes seront présentées afin de pouvoir avoir des pistes d'intervention auprès de cette clientèle.



Clara Audoin, M.Sc, Criminologue au CIDS de Laval et co-coordonnatrice de Ça suffit



Pauline Delfini, M.Sc, Criminologue au CIDS de Laval et co-coordonnatrice de Ça suffit

3

Intervenir auprès des personnes trans et non binaires

Cette formation s'adresse à un public qui souhaite développer une meilleure compréhension du vocabulaire et des réalités des personnes trans et non-binaires. En premier lieu, cette formation aborde le vocabulaire et les concepts qui permettent de comprendre les différents aspects de la transitude. En second lieu, elle aborde les différentes réalités qui sont propres aux personnes trans binaires et non-binaires. Finalement, la formation explore avec les personnes apprenantes les différentes pratiques exemplaires à développer et à mettre en place pour offrir des milieux bienveillants aux personnes trans.



Marie-Philippe Phillie Drouin (pronom iel, accords alternés) est une personne blanche trans non-binaire et queer qui habite en Territoire Autochtone non cédé Huron Wendat et Innu appelé, en termes coloniaux, Ville de Québec. Iel possède un baccalauréat en travail social à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et est impliqué-e professionnellement et personnellement au sein des communautés LGBT+ depuis 2014. En plus de faire de la formation sur les enjeux trans et d'assurer la direction générale de l'organisme Divergenres, Phillie travaille depuis 2021 comme professionnel·le de recherche au sein de l'Étude PRÉFER.

4

Mieux comprendre la cybercriminalité pour mieux se protéger: conseils et outils pour une meilleure cyberrésilience.

La cybercriminalité, en constante évolution, touche désormais toute la population, que ce soit au travail ou dans les activités quotidiennes. Cette formation abordera les menaces courantes telles que la fraude en ligne, le cyberharcèlement et la protection de la vie privée. Nous examinerons également les méthodes de prévention et de protection, notamment à travers des exercices favorisant une meilleure cyberhygiène. Cette formation inclura également une partie sur l'intervention auprès des personnes ayant commis ce genre de crime.



Titulaire d'une maîtrise en criminologie, Fyscillia Ream est coordonnatrice scientifique de la Chaire de recherche en prévention de la cybercriminalité où elle coordonne les activités de la Chaire et supervise les étudiants. Auparavant, Fyscillia était assistante à la rédaction à la Revue Criminologie et coordonnatrice scientifique au Réseau intégré sur la cybersécurité (SERENE-RISC) où elle était responsable de la vulgarisation d'articles scientifiques et de projets de mobilisation de connaissances. Dans son temps libre, Fyscillia est également étudiante au doctorat en criminologie à l'Université de Montréal.

5

Initiation à l'intervention en traitement des dépendances

Cette formation s'adresse aux intervenants débutants qui œuvrent auprès d'une clientèle judiciarisée aux prises avec une problématique de consommation de substances psychoactives et de pharmacodépendance. Elle s'adresse particulièrement aux personnes qui désirent développer des connaissances, des habiletés et des aptitudes pour intervenir en réadaptation des dépendances. Elle vise à transmettre des connaissances concernant la pharmacologie (classification et effets), le trouble lié à l'usage de substances, les tendances actuelles chez les personnes judiciarisées et un survol des meilleures pratiques en traitement de la dépendance.

Celle-ci vise à approfondir les connaissances théoriques et cliniques sur la problématique pour savoir identifier le trouble lié à l'usage de substances. Cette formation vise à solidifier les connaissances de base ainsi qu'à survoler les meilleures pratiques en traitement de la dépendance.

Contenu:

- Classification et effets des substances psychoactives (SPA)
- Trouble lié à l'usage des SPA et la pharmacodépendance
- Les tendances actuelles de consommation chez les individus judiciarisés
- Survol des meilleures pratiques en traitement de la dépendance



Cynthia Nadeau est détentrice d'un baccalauréat multidisciplinaire (certificat en intervention en dépendance, certificat en psychologie et mineure en service social), elle est également éducatrice spécialisée de formation. Elle est directrice du CRC l'Étape, maison de transition spécialisée en dépendance pour une clientèle en cours de sentence fédérale et/ou provinciale, y travaillant depuis 2009.



Josée Houle est détentrice d'un certificat en intervention en dépendance. Elle est conseillère clinique et adjointe à la direction au CRC l'Étape également, y travaillant depuis 2016. Celle-ci possède une expertise approfondie des fraternités anonymes.

6

Gestion du stress et de l'anxiété de performance (pour gestionnaires)

La gestion du stress des employés est une des préoccupations importantes des organisations. Un environnement de travail stressant ou des employés facilement anxieux peuvent entraîner des conséquences négatives sur la santé globale de l'individu tout comme sur sa fidélisation et sa productivité au travail. Plus un gestionnaire est conscient de sa responsabilité et des moyens pour atténuer le stress de son environnement, plus il aura de l'influence positive sur la mobilisation de son équipe et sur la santé de l'organisation. Cette formation aborde le sujet de différentes façons :

- Comprendre les causes et les effets du stress et de l'anxiété de performance en milieu de travail;
- Reconnaître le stress, ses déclencheurs et ses états chez soi et chez les collègues;
- Acquérir des outils pour gérer le stress au quotidien;
- Promouvoir un environnement de travail sain et équilibré.

La formation permettra aux participants d'acquérir des compétences par une présentation interactive du sujet, le partage d'expérience, la pratique d'exercices et des réflexions propres à son milieu.

Contenu détaillé de la formation:

Comprendre le stress en milieu professionnel

- Comprendre ce qu'est le stress et l'anxiété de performance
- Identifier les sources de stress de l'organisation

Reconnaître les signes et les réactions de stress

- Reconnaître nos déclencheurs
- Comprendre les différents états qui s'activent en situation de stress
- Reconnaître nos états et ceux de ses collègues
- Comprendre l'impact de la corégulation sur l'équipe

Construire sa boîte à outils en 3 phases

- Vivre, ici et maintenant, une situation stressante
- Apprendre d'une situation stressante
- Être proactif d'une situation possiblement stressante à venir

Créer un environnement de travail favorable

- Être conscient de son rôle comme gestionnaire dans la gestion du stress des équipes
- Promouvoir une culture de communication, de collaboration et de bien-être



Travailleur autonome détenant plus de 30 ans d'expérience en gestion stratégique, ressources humaines, amélioration continue et expérience client; Christine Hébert se distingue par son expertise en gestion participative ou du leadership partagé, une approche novatrice qui apporte efficacité et engagement. Un atout certain dans l'accompagnement des planifications stratégiques, les stratégies de transformation organisationnelle et culturelle, le développement du leadership et l'accompagnement des équipes de direction

Elle est détentrice d'un baccalauréat en relations industrielles (UL) ainsi que d'une attestation de formation de coach de gestion et d'une certification de coach de la Pleine confiance (théorie Polyvagale). Elle est également membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec (CRHA).

10h15

Pause santé

10h30

Formations (suite)

12h00

Dîner

13h30

Formations (suite)

15h00

Pause santé

15h15

Formations (suite)

16h30

Fin des formations - temps libre

18h00

Jeux de réseautage

19h00

Banquet dansant

MERCREDI 15 MAI 2024

9h

Ateliers Bloc 2

1

Accompagnement des personnes incarcérées vulnérables pour un meilleur retour en liberté et mieux répondre aux besoins des femmes incarcérées

Agents d'intégration sociale

Animé par Sacha Bouchard, conseiller adjoint DG RCM et Talia Karamanoukian, DSPC int.

Afin de mieux répondre aux besoins de la personne incarcérée en regard de sa réinsertion et de son intégration sociale, l'Équipe d'agents d'intégration sociale a été mise sur pied en juin 2022, dans le cadre d'un projet pilote.

L'objectif de cette équipe est d'accompagner les personnes incarcérées vulnérables en vue d'un retour plus optimal en communauté. Les AIS vont ainsi mettre en place un filet social, offrir un accompagnement personnalisé et une continuité de services au moment de la libération cela, dans une optique de prévention de la récidive. Les AIS facilitent les liens avec les organismes d'hébergement, les ressources de la communauté ainsi qu'avec des employeurs ou des organismes d'insertion à l'emploi. L'intervention des AIS est destinée prioritairement à une clientèle purgeant de courtes sentences (60 jours et moins), qui se retrouve souvent sans service, entre l'incarcération et le retour en communauté. Les AIS vont cibler majoritairement les dossiers qui ne comportent pas de suivi probatoire au terme de leur sentence. La clientèle est volontaire. L' AIS n'a pas de mandat légal.

Projet Elles

Animé par Christine St-Hilaire, directrice adjointe intérimaire, (Ministère de la sécurité publique)

Les services correctionnels ont mandaté un groupe d'experts qui, en collaboration avec la Société Elizabeth Fry du Québec, a amorcé une réflexion devant mener à une proposition de modèle novateur en matière de gestion des services correctionnels pour l'ensemble de la clientèle féminine et ainsi développer une approche sexospécifique. Le 21 juin 2018, le comité de travail a déposé son rapport « Une voix différente ».

Le 2 août 2018, à la lumière des recommandations contenues dans le rapport « Une voix différente », le MSP a endossé l'orientation d'une approche sexospécifique pour la clientèle féminine. Cette orientation répond au mandat prioritaire des autorités ministérielles de trouver des solutions durables pour les femmes actuellement incarcérées à l'EDLL et vise également à mieux répondre aux besoins particuliers des femmes judiciairisées.

À l'automne 2020, la DPC a déposé une nouvelle structure de projet dorénavant désigné comme le projet ELLES. Le projet ELLES vise à mettre en place des solutions durables permettant de répondre aux besoins spécifiques des femmes incarcérées à plus long terme en améliorant les services qui leur sont offerts ainsi que leurs conditions de détention.

2

L'intégration du Good Lives Model comme approche d'intervention formelle (Modèle des vies saines)

Animé par Julie Delle-Donne, Directrice de la maison Essor ; David Livernoche, conseiller clinique à la Maison Essor et Isabelle F. Dufour professeure titulaire à l'Université de Laval

Quand le SCC retira la surveillance directe aux maisons de transition, le CRC Essor profita de l'occasion pour définir plus clairement son approche d'intervention. Soucieux de se réapproprié un rôle distinct de celui des services correctionnels tout en demeurant complémentaire à ceux-ci, le CRC Essor retint le modèle des vies saines (ou Good Lives Model, GLM) comme paradigme d'intervention. Cet atelier proposera d'abord un exposé plus théorique des fondements du GLM et, notamment, de ce qui distingue cette approche du modèle Risque-Besoin-Réceptivité. Dans un second temps, vous serez amené à voir de quelle façon cette approche a modifié les pratiques d'intervention et influencé la conception du suivi clinique des personnes judiciairisées. Campé dans une perspective humaniste, le GLM permet d'accompagner les résidents en misant sur leurs forces et en soutenant leur désistement du crime.

La première partie sera principalement animée par la professeure-chercheuse Isabelle F. Dufour qui viendra en exposer les bases théoriques ainsi que les grands principes guidant la pratique. Elle expliquera en quoi l'approche du GLM se distingue et peut compléter l'approche du modèle RBR. Les concepts de désistement du crime et de désistement assisté seront également abordés.

La deuxième partie sera principalement animée par Julie Delle Donne, directrice du CRC Essor, ainsi que par David Livernoche, conseiller clinique du CRC Essor. Ces derniers exposeront comment les principes d'intervention qui guident le GLM ont été intégrés dans la pratique de l'organisme. Elles discuteront des avantages de cette approche et des défis rencontrés dans sa mise en œuvre. Elles montreront concrètement comment l'approche a modifié les pratiques et illustreront les retombées positives observées jusqu'à maintenant à l'aide d'exemples concrets.

En somme, l'ensemble de la présentation visera à offrir à l'auditoire la possibilité de s'initier à l'approche du GLM, mais également d'être sensibilisée à la façon dont le GLM a permis au CRC Essor de se rapprocher de ses visées humanistes.

3

Réintégration sociale des délinquants sexuels

Aumônerie communautaire de Montréal

Animé par Michel Dunn, coordonnateur du Centre de jour René-Gagnon et Laurent Champagne, Directeur général

Depuis plusieurs années, l'Aumônerie communautaire de Montréal participe activement au processus de retour en communauté sécuritaire de nombreux délinquants sexuels. En collaboration avec les intervenants du Service correctionnel canadien et de bénévoles dévoués et engagés, nous avons développé une solide expertise auprès de cette clientèle qui, on le sait, est souvent ostracisée parmi la population en général, aussi bien qu'au sein de la population des personnes incarcérées. Durant la durée de leur mandat, les délinquants sexuels sont logés chez nous à prix modique et peuvent donc cheminer sans stress dans leur processus de retour en communauté. Ensuite, et ce qui constitue le cœur de notre démarche, ils retrouvent dans nos différentes activités un climat de tolérance et d'acceptation qui leur permet de retrouver leur dignité et leur estime de soi.

Animé par Mathieu Couture, responsable du développement des pratiques et Stéphanie Leduc, directrice générale

Pendant ce court atelier, les portraits des clientèles desservies et des services offerts par les ressources communautaires spécialisées dans le travail auprès des auteurs d'infractions sexuelles (AIS) seront brossés. Nous discuterons des obstacles rencontrés par les ressources spécialisées et des stratégies qui pourront être mises en œuvre dans les prochaines années afin de faire face à ces obstacles, sur les plans de l'intervention et de la gestion. Nous aborderons aussi les nouvelles conceptualisations associées au large spectre des inconduites sexuelles et les apports complémentaires de diverses philosophies d'intervention. Nous offrirons des repères utiles aux professionnel.le.s susceptibles d'intervenir auprès de cette clientèle, directement ou indirectement, par exemple en favorisant la compréhension de la clientèle et de certaines problématiques rencontrées ainsi que la connaissance des mécanismes de référencement.

Dans un second temps, nous développerons les tendances actuelles qui semblent se dessiner dans le domaine de l'intervention auprès des auteurs. Par exemple, nous voyons s'inclure sous le vocable des comportements sexuels inappropriés un registre de plus en plus étendu de gestes. Cette tendance nécessitera une philosophie d'intervention plus exhaustive, couvrant l'ensemble du spectre des inconduites sexuelles. Nous assistons aussi dans les deux dernières décennies à la montée des approches dites réhabilitatives et fondées sur les forces et les besoins de l'individu. En possible contradiction, dans notre domaine, se positionnent aussi en chef de file les interventions fondées davantage sur un cadre « judiciaire » et centrées sur l'évaluation et la gestion du risque de récidive. Une conciliation entre les deux approches est requise. Enfin, nous constatons certains types de délits sexuels en émergence et jugeons qu'il est à-propos de bien définir ces délits et comprendre leurs caractéristiques. C'est ce que nous ferons en abordant, entre autres, les caractéristiques des individus qui consomment du matériel d'exploitation sexuelle d'enfants ou ceux qui font du harcèlement sexuel sur les réseaux sociaux.

4

Je t'aime moi non plus - une thérapie en violence conjugale

Animé par Caroline Darveau, animatrice et cheffe d'équipe et François Hallé, directeur adjoint (CRC Le Pavillon)

Mal aimer inflige de la souffrance. Pour que cela s'arrête, pour te reconstruire, et pour apprendre à aimer mieux, nous allons t'aider.

Je t'aime moi non plus est une thérapie fermée de deux mois en violence conjugale offerte par le CRC Le Pavillon, à Québec, depuis 2020. La présentation offre aux participants la chance de découvrir ce service spécifique qui s'adresse aux hommes ayant des comportements violents, un problème recrudescant au Québec.

François Hallé, directeur adjoint, et Caroline Darveau, cheffe d'équipe, vous présenteront la genèse du service, ainsi que des concepts clés abordés, des enjeux, et autres détails inédits, de façon légère et interactive.

Réintégration sociale des personnes âgées judiciairisées et programme alternatif à l'incarcération en période de désorganisation

La réintégration sociocommunautaire des personnes âgées judiciairisées

Animé par Michel Gagnon, membre du CA ; Joany Kim Larouche, Directrice clinique du CRC Maison St-Léonard et Marc Fortin Coordonnateur Services Oxygène (Maison Cross Roads) ainsi que Valérie Aubut, Ph. D., stagiaire postdoctorale en criminologie

Le retour en société des personnes âgées judiciairisées (PAJ) demande de repartir de zéro et de se reconstruire. Or, elles rencontrent plusieurs obstacles, dont le manque de considération d'occupations diversifiées. Pendant leur détention, les PAJ sont encouragées à participer à diverses activités pour faire face à l'ennui, au stress et à l'anxiété. Cependant, lors du retour en communauté, l'accent est mis sur le travail et le bénévolat, négligeant d'autres types d'occupations. Il est essentiel de reconnaître et d'encourager une diversité d'activités permettant alors de favoriser la participation sociale. Cette présentation abordera les enjeux liés à la participation sociale au cours du processus de réintégration des PAJ tout en proposant une réflexion sur les aspects du vieillissement.

Dans un second temps, Maison Cross Roads (MCR) désire présenter ses services et partager l'expérience que son personnel a acquise au cours des 20 dernières années afin de répondre aux besoins grandissants des longues sentences et personnes âgées judiciairisées (PAJ) au sein du réseau correctionnel du Canada.

C'est le temps de faire le point!

Animé par Annie Morel, Directrice générale et Coralie Marion, animatrice (CRC la Traverse)

Cette présentation proposée par le CRC la Traverse s'adresse aux personnes voulant en apprendre davantage sur le Programme alternatif à l'incarcération. Ce programme a pour but de donner un temps d'arrêt à des hommes fédéraux judiciairisés qui traversent une période de désorganisation. Nous en apprendrons davantage sur les raisons de mise en application de ce programme et du processus entourant l'intégration d'un individu à celui-ci. Nous continuerons avec une explication approfondie de ce que cette alternative implique dans le milieu et au niveau de l'engagement des résidents participants. Puisque ce programme comporte des ateliers et devoirs obligatoires pour leur permettre de se recentrer sur eux-mêmes, d'analyser leur chaîne délictuelle et trouver des moyens pour cheminer, ceux-ci seront présentés afin de permettre un aperçu global de ce processus de réintégration sociale.

L'objectif de la présentation est de fournir toutes l'informations relatives au programme, tout en survolant les raisons ayant mené à sa création. Le processus ayant mené à sa mise sur pied sera détaillé, tout comme la multitude d'acteurs impliqués dans celui-ci. Nous ferons part des objectifs spécifiques visés par ce programme, de la clientèle cible et des situations admissibles. Nous partagerons nos attentes par rapport à l'implication du résident lors de son séjour au CRC; incluant les suivis cliniques et ce qu'ils comportent, les consignes d'encadrement, la durée d'un séjour type et bien plus!

11h30

Conférence de fermeture



Émilie Bourdages, Ph.D.
Professeure en marketing, Université du
Québec à Chicoutimi

Chercheuse ambitieuse, professeure au grand cœur. C'est ainsi que son entourage la décrit, en ajoutant qu'elle est une éternelle aventurière aimant naviguer hors des sentiers battus. Survivante de violence conjugale, elle exploite aujourd'hui son expertise de vécu et ses expertises professionnelles afin de lutter contre les violences faites aux femmes.

Ses principales expertises sont le marketing de services (qualité des services, expérience-client, co-création de valeur) et la gestion des collaborations interorganisationnelles (principaux facteurs de succès et d'échec, pistes de solution). Après avoir consacré les dix dernières années à l'industrie touristique, elle se tourne à présent vers les services offerts aux femmes victimes de violence (conjugale, à caractère sexuel et exploitation sexuelle). Dans un premier temps, elle vise à améliorer l'expérience-client des personnes victimes, en particulier durant leur parcours judiciaire. Dans un deuxième temps, elle s'attaque davantage à des problématiques liées aux stratégies de communication (sensibilisation, prévention, interventions auprès des personnes victimes et des agresseurs, formations spécialisées).

12h

Fin du Colloque

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants	Avant le 23 février	Après le 23 février
Membres	300 \$	350 \$
Non-Membres	350 \$	400 \$
Étudiant.es	275 \$	325 \$

*Les frais d'inscription comprennent l'accès aux ateliers et formations du Colloque, un cocktail gratuit le 13 mai, le dîner du 14 mai, ainsi que les pauses-santé.

*Le banquet du 14 mai 2024 est à la charge des participants (70\$)

POLITIQUE D'ANNULATION

L'annulation d'une inscription effectuée avant le 8 avril 2024 sera facturée à hauteur de 20%. Si l'annulation est effectuée entre le 8 et le 29 avril 2024, 50% du tarif d'inscription sera appliqué. Toute annulation au-delà du 29 avril 2024 ou si un participant inscrit ne se présente pas au Colloque, 100% du prix de l'inscription au Colloque s'applique.

HÉBERGEMENT SUGGÉRÉ

L'HÉBERGEMENT ET LE BANQUET SONT À LA CHARGE DE CHACUN.

TOUTEFOIS LE COMITÉ ORGANISATEUR A UNE ENTENTE AVEC L'HÔTEL DELTA MONT SAINTE-ANNE :

FORFAIT

- 2 nuits d'hébergement
- 1 petit déjeuner complet (frais additionnels de 25\$ par jour)
- Accès aux installations récréatives

TARIFS

- 179,00 \$ / nuit en occupation simple ou double

*Par personne, par nuit, taxes en sus : TPS, TVQ et taxe d'hébergement

Veillez préciser lors de la réservation que vous participez au Colloque pour avoir droit à ces tarifs.

Les chambres seront disponibles à partir de 16h le jour de l'arrivée et devront être libérées à 12h le jour du départ

POUR RÉSERVER



<https://www.marriott.com/fr/event-reservations/reservation-link.mi?id=1705000748792&key=GRP&app=resvlink>



(418) 827-1862

